

Liste des délibérations examinées lors de la séance du Conseil communautaire du 27 août 2026

Conformément à l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil est affichée dans un délai d'une semaine.

Les délibérations sont également consultables au siège de la Communauté de communes aux horaires habituels d'ouverture au public et sur notre site internet : www.valesdunes.fr

Le procès-verbal de la séance sera mis en ligne dans un délais de 7 jours après son approbation.

Numéro	Objet	Décision
2026/103_1	Approbation du procès-verbal - Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 2 juillet 2026	Approuvée
2026/104	Administration générale - Désignation des deux membres du GAL de Caen Normandie Métropole	Approuvée
2026/105	Administration générale - Convention auprès de MédecinDirect pour la maison de santé à Frénouville	Approuvée
2026/106	Finances - Budgets n°88607 et 88609 : Durée des amortissements	Approuvée
2026/108	Finances - Contractualisation d'un emprunt pour l'acquisition du futur siège	Approuvée
2026/109	Finances - Attribution subvention Cigogne Noire 2026	Approuvée
2026/110	Finances - Autorisation de lancement du marché de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'opération de restructuration du bâtiment ex-LORMAUTO en futur siège communautaire	Approuvée
2026/111	Cycle de l'eau et milieux aquatiques - Lancement de la consultation pour un accord-cadre à bons de commande pour divers travaux sur le réseau d'assainissement des eaux usées	Approuvée

2026/112	Service au public et ressources - Renouvellement de la convention ISG (2027-2029)	Approuvée
2026/113	Transition écologique et mobilité - Acquisition de la parcelle OB 16 sur la commune d'Argences	Approuvée
2026/114	Personnel - Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion du Calvados : Budget OTRI	Approuvée
2026/115	Personnel - Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion du Calvados - Budget principal	Approuvée
2026/116	Personnel - Délibération rectificative de la délibération n°2026/70 du 30 avril 2026 relative à la création de postes aux tableaux des effectifs des emplois permanents et non permanents	Approuvée

L'ensemble de ces actes peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur le Duc 14000 Caen ou sur le site internet www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de leurs publications. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux.